ProKilowatt
Programme de l'Office fédéral de l'Énergie

AgroCleanTech ASSOCIATION

PROGRAMME DE SOUTIEN BOILER-PAC

Soutien financier pour les projets d'efficacité énergétique
Production d'eau chaude

Délai de soumission prolongé jusqu'au 31.12.2025

Votre contribution à l'efficacité énergétique de l'agriculture
Économisez jusqu'à 50 % d'électricité en installant un chauffe-eau pompe à chaleur en amont du chauffe-eau électrique. Profitez de la contribution d'encouragement qui couvre environ 15 % des coûts d'investissement.

Un bon moment pour économiser de l'ÉNERGIE et de l'ARGENT !

Public cible
Toutes les exploitations agricoles (laitières, caprines, porcines, viticoles, etc.) qui ont besoin d'au moins 150 l d'eau chaude par jour sur leur exploitation.

Mise en œuvre de la mesure
Si un chauffe-eau pompe à chaleur est installé en amont du chauffe-eau électrique, l'eau peut être préchauffée à 58 ° et le chauffe-eau électrique n'a plus qu'à chauffer la différence jusqu'à 70 °.

Économie
Cela permet de réduire jusqu'à 50 % la consommation d'énergie pour la production d'eau chaude.

Vous trouverez de plus amples informations sur **www.agrocleantech.ch**.

min. CHF 1000.– Contribution*

* Exigence minimale de 150 litres/jour de consommation d'eau chaude

Les pompes à chaleur pour eau chaude peuvent être utilisées de manière polyvalente, que ce soit dans la production laitière ou dans l'élevage. Elles constituent une alternative écologique dans chaque exploitation agricole.

Eschikon 28 | 8315 Lindau | Tel. +41 (0)52 354 97 31
info@agrocleantech.ch | www.agrocleantech.ch

Un programme de promotion soutenu par ProKilowatt sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie.